

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE DES SALARIÉS

**EDF DOIT PASSER
À LA VITESSE SUPÉRIEURE !**

EDF porte l'ambition de l'électrification des usages,
elle doit donner à ses propres salariés les moyens d'y participer.



BORNES À DOMICILE

Aide actuelle : 25 %
(dans la limite de 375 € HT)

INSUFFISANT



VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Remises négociées :
entre 2 % et 15 %

INSUFFISANT



PASS IZIVIA

50 recharges/an
+ abonnement 24 € HT

INSUFFISANT



FO ÉNERGIE DEMANDE L'OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS

pour renforcer concrètement les mesures d'accompagnement
des salariés autour de la mobilité électrique.



UNE MOBILITÉ
PLUS PROPRE



DES SALARIÉS
MIEUX ACCOMPAGNÉS



UN AVENIR
PLUS DURABLE

*Ensemble
pour une transition
juste !*